

N°11

LE MAGAZINE
DE LA VILLE
DE SOLLIÈS-PONT



ZOOM
POLICE
MUNICIPALE
ET SÉCURITÉ

TRAVAUX
UNE VILLE
QUI S'EMBELLIT

HABITAT
PLUS DE 100
LOGEMENTS
NOUVEAUX

DECEMBRE 2014

VIVRE À SOLLIÈS



Solliès-Pont

Ma ville Mon château

Bonnes Fêtes de fin d'année

Editorial

Une bonne et heureuse année à tous

2014 a marqué la fin du mandat que vous m'avez confiée en 2008. Ma reconduction pour 6 ans dans la gestion des affaires de la cité m'assure de votre confiance et de vos encouragements.

Pour satisfaire aux impératifs immédiats et répondre aux enjeux à long terme, notre action s'inscrit tout naturellement en 2015 mais aussi les années suivantes dans la continuité.

Continuité dans la politique d'équipement, de modernisation et de développement de notre commune avec des réalisations aussi importantes que la sécurisation de la RD 554 au quartier des Sénès qui sera achevée avant la fin de l'année ou que la rénovation de notre château qui accueillera en 2015 notre mairie et qui offrira également un bel espace culturel. D'importants chantiers suivront comme la construction de la nouvelle caserne des pompiers alors que d'autres concerneront la voirie et de nombreux équipements structurels qui ont été définis dans notre programme électoral auquel je vous renvoie.

Continuité dans l'amélioration de votre vie quotidienne avec l'émergence de nouvelles opérations immobilières pour une politique de l'habitat couplée avec celle de l'emploi que permettra l'extension de notre zone d'activités, deux conditions nécessaires au développement harmonieux de notre commune et de sa population, dans le respect de son environnement qui reste notre priorité. Ainsi seront poursuivis les travaux d'embellissement et les mesures de salubrité et de sécurité publiques et développées les commodités relatives à la circulation et au stationnement.

Continuité dans l'amélioration des services à la population, notamment au profit des écoles avec la mise en place des nouvelles activités péri scolaires dont la qualité a fait de notre commune une référence en la matière, en sachant que l'installation prochaine du très haut débit fixe avec la fibre optique va nécessiter une importante contribution financière de la commune..

Continuité enfin dans la bonne gestion du budget et des finances de la cité comme l'ont montré les bons résultats du compte

administratif analysés lors du conseil municipal de juin 2014 qui ont valu quitus pour le mandat écoulé.

Nous maintiendrons la rigueur budgétaire et la maîtrise des dépenses de fonctionnement que rendent encore plus impératives les très sensibles réductions des dotations de l'Etat qui nous privent de plus d'un million d'euros pour les trois prochains exercices budgétaires.

Nous pourrions ainsi maintenir les nécessaires dépenses d'investissement sans augmenter la part communale de la fiscalité locale tout en faisant très raisonnablement appel à l'emprunt.

Alors que se précise le projet de la réforme territoriale annonciatrice d'une profonde mutation de nos territoires, nous sommes préoccupés par l'avenir de notre commune dont les intérêts vitaux sont directement concernés par la création de nouvelles structures ou par l'évolution de celles déjà existantes comme notre intercommunalité.

Afin de faire les bons choix, la population sera consultée à travers trente de ses représentants qui composent le comité consultatif qui a été validé lors du dernier conseil municipal.

La période difficile et parfois même périlleuse que nous traversons atteint autant les collectivités que les familles et les personnes. Soyez assurés mes chers concitoyens, de toute ma détermination que partagent mes équipiers et les fonctionnaires territoriaux, pour vous apporter aide, protection et assistance et pour défendre l'espace de proximité, de liberté et de démocratie que représente la commune.

Alors que s'ouvre la période de Noël, synonyme de fêtes familiales, de fraternité et de paix, je présente dès à présent à chaque solliès-pontoise et à chaque solliès-pontois, tous mes vœux de santé de bonheur et de réussite pour la nouvelle année.

Docteur André GARRON, maire de Solliès-Pont



Sommaire



page 3	A la Une	page 16 / 17	La jeunesse
page 4 / 5 / 6	Retour en images	page 18 / 19	Les Associations
page 7	15 ans de jumelage	page 20	Les nouveaux commerçants
page 8 / 9	La police municipale	page 21	Démocratie participative
page 10 / 11	Les travaux	page 22	Libre expression
page 12 / 13	Le Château	page 23	Le carnet Solliès-Pontois
page 14 / 15	L'urbanisme		

VŒUX DU MAIRE

Le maire présentera ses vœux à la population **le vendredi 09 janvier 2015 à 18h30 à la salle des fêtes.**

ACCUEIL DES NOUVEAUX SOLLIÈS-PONTOIS

Une rencontre avec les nouveaux habitants de Solliès-Pont sera organisée le samedi 18 avril 2015 à 10h00, salle Quiétude.

Merci à nos nouveaux concitoyens de se faire connaître dès maintenant au secrétariat du maire : 04 94 13 58 18

Pour une politique de l'arbre



Patrick BOUBEKER
Conseiller municipal



Joël PICOT
Conseiller municipal

Vie locale

Le patrimoine arboricole de notre ville nécessite de nos gestionnaires une action au quotidien face aux nombreux stress des arbres en milieu urbain et à leur espérance de vie abrégée. Outre les nombreux espaces végétalisés créés, la conservation de nos arbres contribue à l'amélioration de notre environnement et du cadre de vie des Solliès-Pontois.

> Palmiers : traitement contre le charançon.

Les résultats sont probants l'efficacité du traitement doit permettre le sauvetage de notre patrimoine, alors que le pire a pu être envisagé.

Côté nord du château les palmiers prélevés ont tous été replantés.

Seuls les sujets malades font l'objet d'une éradication avec les précautions d'usage concernant la contamination potentielle qu'une telle opération peut entraîner sur des sujets sains.

> Platanes :

Afin de préserver ses platanes, la ville a choisi de ne plus procéder à la taille systématique de ceux-ci, traumatisante et source de maladie. Seules des tailles légères sont pratiquées concernant des branches gênantes ou dangereuses.

Il n'est procédé à l'abattage de certains sujets que pour maladie ou dangerosité. A ce jour, 4 arbres sont concernés suite au diagnostic de 2014 qui doit se poursuivre.

> Contrôles sanitaires :

Notre commune s'est attachée les compétences d'un expert pour analyser l'état sanitaire de nos plus gros spécimens, alors que l'ensemble des personnels sur le terrain reçoit une formation spécifique relative à la coupe des palmiers et à la protection des jeunes arbres réimplantés.



Avenue des Palmiers

Les plantations

Lors de la dernière mandature
il a été procédé à l'implantation de :

- 79 Chênes verts
- 04 Tilleuls argentés
- 44 Magnolias
- 03 Lilas des Indes
- 61 Oliviers
- 11 Micocouliers
- 20 Cyprès
- 01 Arbre de Judée
- 06 Mûriers platanes
- 01 Laurier sauce
- 12 Arbousiers
- 01 Dattiers
- 21 Palmiers
- 28 Orangers
- 08 Arbustes divers

(tableau donné à titre indicatif regroupant certaines espèces) soit **300 arbres**

Maisons et balcons fleuris



Michel Roubaud reçoit son prix

Depuis 3 ans, la commune participe avec succès au concours départemental des "Maisons et Balcons Fleuris".

Cette année, c'est la façade de la maison de **Jocelyne et Michel Roubaud**, située sur la place de la Victoire, qui a été primée. Michel Roubaud a reçu le 2^{ème} prix départemental dans sa catégorie que lui a remis Jean-Pierre Serra, conseiller général et président de Var Tourisme.

La commune remercie l'ensemble des participants et les encourage à se préparer pour le prochain concours qui aura lieu au printemps.

Renseignements : 04 94 13 54 74

Retour en images...



/// // // // // **■ Journées du patrimoine // 20-21 septembre**

■ Exposition de l'Atelier // 25-28 septembre



Les bénévoles



Les élèves pour leur première exposition

/// // // // // **■ Théâtre "Petit déjeuner compris" // 27 septembre**

■ Conférence Kemetmaa // 4 octobre



Une belle soirée de détente



Le bureau va présenter le programme

/// // // // // **■ Bourse Expo 2 cv // 4 - 5 octobre**



La Deuche reine de la fête



Souvenir vivace des années 60

Retour en images...

Exposition Aulagnon // 8-15 octobre



Peinture à l'oeuf au menu de cet atelier

Prise de commandement // 10 octobre



Défilé des troupes dans la rue de la République

Exposition du centenaire // 11-19 octobre



Inauguration à la salle des fêtes

Cross du collège Lou Castellas // 16 octobre



Un podium très féminin

Semaine bleue // 20-25 octobre



Sortie au Brusç pour les séniors



Grand repas de clôture pour les gourmands

Retour en images...



Salon "Art et peinture" // 5-9 novembre



Les gagnants du concours d'automne

Réunion publique OPAH // 6 novembre



Les artisans sont venus nombreux

Théâtre "Côte et cocottes" // 9 novembre



Une pièce présentée au profit du Téléthon

Commémoration // 11 novembre



Minute de silence devant le Monument aux Morts

Thé dansant // 2 novembre



Après-midi détente pour les anciens

Soirée Beaujolais du COF // 21 novembre



La soirée festive a fait le plein

15 ans de jumelage

PEVERAGNO - SOLLIÈS-PONT

■ 2000 / 2014

Histoire d'une grande amitié

Nous sommes en l'an 2000 et la ville est en quête d'un événement majeur pour célébrer son entrée dans le 3^{ème} millénaire. Depuis bien longtemps l'idée d'un jumelage avait été suggérée. Un petit comité, constitué autour de Raymond Biamonte se mit à la recherche d'une ville jumelle.

Une ville où les Solliès-Pontois ont des attaches très profondes ne pouvait que se situer dans le Piémont Italien. En effet, durant des décennies, les jeunes piémontais traversaient la frontière pour venir trouver du travail en France, avec deux destinations de prédilection, la Savoie et le Var. Ils étaient maçons, bûcherons, charbonniers, ouvriers agricoles ou journaliers de tous types. Ceux qui n'avaient pas encore de famille au pays ont décidé de s'installer dans le Var et fonder un foyer.

C'est de cette manière que sont nés les liens de cœur et de sang avec différents villages du Piémont. Peveragno, faisait partie de ces ports d'attaches où les aïeux vivaient encore. La capitale de la fraise s'est liée avec la capitale de la figue, les traditions agricoles des deux communes ne pouvaient que se compléter d'une manière forte et harmonieuse.

L'union a été célébrée le 17 juin 2000 et consommée par le biais d'échanges réguliers, échanges économiques, échanges culturels, échanges sportifs, échanges humains. Une bien belle histoire vécue au travers des deux comités de jumelage et bien au-delà par les populations des deux communes.



Jumelage

Roseline FOUCOU
Adjointe au Comité de Jumelage



Les maires de Solliès-Pont et de Peveragno

■ L'anniversaire à Pévéragno

Le 15 septembre de cette année, les représentants des deux communes se sont rassemblés à Pévéragno pour célébrer dignement ce 15^{ème} anniversaire. Des cérémonies festives bien sûr, mais aussi gourmandes qui ont été l'occasion, pour les deux maires, de renouveler symboliquement le pacte d'origine :

"Étroitement liées par des origines communes de langue et de sang, Pévéragno et Solliès-Pont ont la volonté de se jumeler et confient à leurs propres générations futures un message riche en attente et en espoir pour un radieux futur".

Repas, spectacles, conférences, défilés, recueillement devant le Monument aux Morts, surprises et divertissements en tous genres furent concoctés généreusement par la ville. Il faut ajouter qu'un soleil radieux a accompagné ces deux journées du 15^{ème} anniversaire. Au-delà de la fête, les deux comités ont pu de nouveau se projeter dans l'avenir afin de poursuivre ensemble cette formidable aventure humaine.



Les deux comités de jumelage

Zoom sur...

LA POLICE MUNICIPALE ET LA SÉCURITÉ



Joëlle LAKS
Adjointe au Personnel



Les services de la Police Municipale au complet

C'est en sa qualité d'officier de police judiciaire, que le Maire a en charge sa police municipale dont on peut ainsi résumer les compétences : Assurer le bon ordre, la sécurité, la sureté, la salubrité et la tranquillité publique mais aussi la bonne application des arrêtés municipaux, le relevé des infractions routières et celles relevant du code de l'urbanisme. Notre police municipale Solliès-Pontoise répond bien évidemment à toutes ces fonctions avec un esprit de proximité et de contact avec la population.

■ Ilotage et patrouilles

La PM est basée dans la tour nord du château entièrement rénovée en régie par les équipes municipales. Cette proximité du centre-ville facilite notamment l'ilotage effectué par des patrouilles à pied au cœur de la cité. Ce contact avec la population est indispensable pour le lien qu'il constitue auprès des administrés permettant à la fois de remonter des informations mais aussi de rassurer.

Ces patrouilles pédestres sont complétées par de fréquents passages de nos policiers en véhicule automobile, y compris le week-end, pour effectuer une surveillance dans les quartiers périphériques. La PM est dotée de motos X-trail et d'un véhicule tout terrain afin de sillonner et de patrouiller sur les pistes de notre campagne.

■ Vidéo-protection :

La vidéo protection est un des éléments clef de notre sécurité, la ville ayant disposé 10 caméras fixes et 2 mobiles sur les parkings et aux abords du centre-ville. Outil de dissuasion contre les vols et les dégradations, la vidéo-protection a permis une sensible diminution de la "petite" délinquance.

■ Stationnement, zones bleues et incivisme :

La zone bleue a considérablement amélioré le stationnement en ville en obligeant les automobilistes à une rotation des places. Notre police y veille et permet ainsi d'en améliorer le fonctionnement. De même qu'elle veille au respect des règles d'hygiène en matière de dépôts d'ordures lorsqu'ils sont indécemment mis hors des conteneurs prévus.

Les moyens

- > 09 Agents
- > 80 m² de bureaux dans la tour nord du château
- > 02 motos tout terrain
- > 01 véhicules d'intervention léger
- > 01 véhicule tout terrain 4x4
- > 01 contrôle vitesse
- > 04 liaisons radio
- > 02 VTT
- > 01 scooter 125 cm³

Nos agents sont dotés de matraques télescopiques



Patrouille centre-ville

Nous entrons là dans le domaine de l'incivisme auquel nos policiers sont confrontés au quotidien (voir encart). En ce sens ils sont les gardiens de notre vivre ensemble permettant d'éviter les débordements de certains qui portent préjudices à la vie de l'ensemble de nos concitoyens.



Les services de la Police Municipale en action

■ Servir au quotidien

La mission essentielle de notre police municipale tient en un mot "servir". En améliorant les remontées d'informations, en prévenant certains excès, en faisant face à l'incivisme malheureusement croissant dans nos villes, nos policiers

Solliès-Pontois méritent une réelle reconnaissance de nos concitoyens. Leur présence au quotidien est un gage de sécurité, de lien et d'aide à la personne qu'il convient de saluer et d'apprécier.

■ Incivisme, vous avez dit incivisme ?

Depuis plus de 6 ans, la ville a fait des efforts considérables en matière de voirie, d'équipements, de création d'espaces végétalisés qui accompagnent une urbanisation harmonieuse et respectueuse de notre environnement et de notre patrimoine. Notre ville s'est embellie, notre qualité de vie a changé ainsi que l'image de notre cité.

Concernant la propreté, tout un réseau de conteneurs à ordures enterrés et des espaces de tri sélectif ont été implantés et répartis dans le centre-ville. Le résultat est probant et a facilité notre quotidien.

Pour compléter ce dispositif, la déchetterie et un service de ramassage sur rendez-vous des encombrants et déchets verts ont été mis en place.

Il en est de même des bornes distributrices de sachets pour les déjections canines.

De même qu'elle exige des promoteurs immobiliers des places de stationnement liées au nombre de logements construits, la ville a entrepris la création de nombreux parkings et de places en zone bleue permettant de fluidifier le stationnement et d'améliorer la circulation en centre-ville.



Borne pour les déjections canines

Ces améliorations impliquent qu'elles soient entretenues et respectées afin qu'elles puissent s'inscrire dans la durée.

Pour cela nous devons combattre certains comportements qui, s'ils ne relèvent que de l'incivisme de quelques-uns, affectent cependant la qualité de vie des administrés et représentent un coût certain pour la commune.

Ainsi en est-il des dépôts sauvages déposés dans nos rues, parfois même dans le voisinage immédiat des conteneurs enterrés, ou encore les infractions concernant le stationnement qui compliquent singulièrement la circulation, sans oublier les dégradations souvent volontaires du mobilier urbain.

Améliorer la vie quotidienne de tous par des travaux d'embellissement relève certes de l'action municipale dont l'efficacité résulte du comportement civique de chaque citoyen.



Contrôle sécurité

Environnement et voirie

• Autour de l'école maternelle Houart-Sauvat, la chaussée a été réhabilitée avec la création d'un pluvial, d'un piétonnier et la végétalisation de la rue avec un alignement de chênes.

Enfin, le stationnement a été réorganisé avec une installation de mobilier urbain.

• Au chemin des Anduès, la voie a été élargie sur environ 120 mètres pour permettre la circulation à double sens avec un recalibrage du réseau des eaux pluviales.

Enfin, les accotements ont été sécurisés.

• Avec l'aide du Conseil Général, le carrefour d'accès au hameau des Sénès est en cours de sécurisation. Il s'agit d'améliorer la fluidité de la circulation sur la RD 554 très fréquentée et d'assurer le débouché du chemin de la Verte Vallée, mais aussi de préparer le futur accès à la caserne des pompiers.

• Avec la CCVG, le réseau pluvial des avenues du Lion et de l'Arlésienne a été requalifié avec l'élargissement d'un piétonnier pour l'accès à la ZAC de la Poulasse et la mise en accessibilité des voiries pour les personnes à mobilité réduite.



Chemin des Anduès

Les travaux en images



Chemin des Anduès



RD 554 aux Sénès



Rue Jean Giono

Les écoles

> Jules Rimbaud :

L'étanchéité de la toiture a signé la fin de la 3^{ème} tranche des travaux. Cet été, il a été également procédé à des travaux intérieurs de peinture.

> Mistral :

Travaux de plomberie et de peinture côté maternelle et de travaux d'étanchéité, avec la modification du système d'évacuation des eaux pluviales dans l'école élémentaire.

> Emile Astoin :

Travaux de peinture

> Ecole de musique :

Poursuite des travaux de rénovation entamés au premier semestre.

Une ville qui s'embellit



Travaux

Joseph FINO
Adjoint aux Travaux

Sécurisation de l'eau potable

Une démarche sur le long terme a été engagée depuis plus de 5 ans. Il s'agit de sécuriser notre approvisionnement en eau potable et de le pérenniser. Elle a nécessité des études hydrogéologiques très poussées, avec l'élaboration d'un dossier respectant la législation sur l'environnement et le code de santé publique relatif à l'eau potable.

Il s'agit également d'imposer dans la zone de captage des eaux, diverses règles sur le bâti et l'utilisation des sols, ainsi que des mesures de sécurité sur la pollution. Le dossier finalisé débouchera sur un examen par les services de l'Etat avec la nomination d'un commissaire enquêteur et une enquête prévue pour le premier semestre 2015.



Le puit des Sènès



Les archives municipales

Le tri postal

Acquis par la ville, le tri postal a permis le transfert de la totalité des archives municipales. Les fonctionnaires en charge de ce service ont reçu une formation relative aux techniques et règles de l'archivage. Dans le même temps, il a été octroyé au Comité d'Organisation des Fêtes et de la Culture un espace de rangement pour son matériel. A terme, une médiathèque occupera les lieux.

La salle des fêtes

La totalité des tables particulièrement dégradées a été renouvelée pour un budget de 4000 €. Des chariots de transport ont été également acquis. Il convient de rappeler qu'il est de la responsabilité de chaque association utilisatrice d'en prendre le plus grand soin. Il en va de même pour les locaux.

Désormais, avec à la mise à disposition des locaux et du matériel, une fiche de contrôle sera éditée. Un agent municipal fera un état des lieux, afin d'en vérifier l'état, tant à la prise de possession qu'à la restitution.



Le loto du Comité des Fêtes

Le Château, cœur de ville !

Il a enfin la place qu'il mérite, celle accordée par l'histoire et celle décidée par les hommes d'aujourd'hui



L'histoire du château continue de s'écrire avec sa réappropriation très prochaine par la population. Le fleuron de notre patrimoine historique et culturel, cher aux Solliès-Pontois, poursuit son évolution. Après que son parc ait été revisité par les jardiniers municipaux pour le restituer au public, c'est maintenant le bâtiment qui est en cours de rénovation.

Les très importants travaux en cours devraient livrer en juin 2015 un ensemble administratif et culturel rassemblant de vastes et belles salles d'exposition et de conférences au rez de chaussée alors que les 2 étages accueilleront les services de la mairie qui quitteront la structure archaïque et peu fonctionnelle de l'avenue du 6^{ème} RTS.



La façade rénovée du château

■ Les outrages du temps

Depuis le XVII^{ème} siècle notre château a partagé l'histoire souvent tumultueuse de la commune. Saccagé lors de la période révolutionnaire avant de subir un important incendie au 19^{ème} siècle, il a dû accepter des modifications qui ont changé radicalement son identité. Maison seigneuriale des Forbin puis

des Saporta, le domaine fut acquis par la famille Fontaine avant de devenir un établissement neuro psychiatrique dirigé par le docteur Aubin.

Après que ses dépendances aient été acquises par la ville en 1993 pour y installer le CCAS, le Château devint

propriété de la commune en 1998.

Laissé à l'abandon, la bâtisse se détériora rapidement malgré la mise "hors eau" que permet la réfection de la toiture. La population ne put profiter que du parc entretenu par les jardiniers municipaux.

■ Une rénovation nécessaire et bienvenue

Celle-ci répond à 3 impératifs : sauvegarder un précieux patrimoine fortement menacé ; accueillir les services de la mairie dans des locaux modernes et accessibles, adaptés à la gestion d'une ville de 12 000 habitants ; réaliser enfin de nouveaux et importants espaces culturels.

Ce transfert qui libèrera le siège de l'ancienne mairie permettra la construction d'un ensemble immobilier qui s'inscrira dans notre politique de réhabilitation du centre-ville.

Le Château, cœur de ville !

■ Un chantier important et ambitieux

Envisagé dès 2010, ce projet regroupe douze corps de métiers qui sont à l'œuvre depuis 2013. Les travaux concernant le gros œuvre sont achevés. Ils ont concerné la réhabilitation du revêtement de briques avec injection d'un matériau isolant entre celui-ci et les murs de pierre.

Au rez-de-chaussée, des extensions des ailes nord et sud ont été réalisées afin de recevoir les services d'accueil et les affaires générales ainsi que des espaces réservés au stockage et aux locaux techniques. Ces services voisineront avec



L'une des futures salles d'exposition

deux très grandes salles équipées et affectées à la culture en complément de la cour intérieure réhabilitée.

Les étages seront accessibles par deux escaliers et un ascenseur. Au premier niveau se situeront les services du maire, secrétariat et cabinet, à proximité de la grande salle d'honneur et des mariages.

Enfin, sur ce même étage, les ailes seront réservées au service de la communication et aux bureaux des élus.

Au 2^{ème} étage seront installés les services des finances et des relations humaines.

Ainsi seront concentrés sur un même lieu les services à la population comme la mairie, mais aussi le CCAS, la police municipale et les antennes départementales.

Les travaux relevant du second œuvre sont actuellement en cours, animés par les plaquistes, les menuisiers, les électriciens, les plombiers qui réalisent un ensemble fonctionnel et élégant qu'apprécieront les fonctionnaires territoriaux mais aussi les usagers et plus largement tous les Solliès-Pontois.

Cet ambitieux projet de rénovation a été inscrit au budget comme autorisation de programme couvrant les exercices 2012, 2013, 2014 et 2015, ce qui représente un investissement global de 4 200 000 € qui sera définitivement acquitté en 2016.

■ Une nouvelle centralité

Il devient évident que le futur centre administratif et culturel va se situer devant l'entrée du château, avenue du général Magnan. Les administrés trouveront à cet endroit de nombreux services publics et privés ainsi qu'une offre variée des services à la personne : mairie, CCAS, police municipale, poste, trésor public, agences bancaires,

laboratoires, maisons médicales, bibliothèque, espace associatif, foyer Quiétude... Autant de services qui ont été rendus facilement accessibles avec l'ouverture de l'avenue des Palmiers, la création du rond-point du Château et la proximité de nombreux parkings.

■ Le château rendu aux Solliès-Pontois

Quatre siècles après sa construction, le château des Forbin, longtemps symbole d'une société de privilèges et d'oppression devient désormais la maison du peuple que notre population va bientôt se réapproprier pacifiquement.

**La mairie sera au château en 2015.
En 2015, le château est à vous !**



Les futurs bureaux

Continuer de répondre à l'accroissement de la population et lui procurer le nécessaire environnement à sa qualité de vie, impliquent que la politique entamée depuis 6 ans de façon volontariste reste plus que jamais ambitieuse mais aussi harmonieuse et concertée. Construire de nouveaux logements et rénover les bâtis anciens ne peut se faire sans tenir compte des voiries nécessaires. Joindre l'utile à l'agréable n'est pas une vaine formulation mais bien une façon de penser la ville en termes d'art de vie et de bien-être. Dès lors, il est indispensable d'engager une consultation de la population et d'élaborer un projet de ville qui soit aussi un projet de vie.

Projet immobilier / av. du 6^e RTS

Outre la rénovation du patrimoine de cœur que constitue le Château pour les Solliès-Pontois, le transfert des services situés dans l'actuelle mairie permettra de réaliser une opération de renouvellement urbain sur le site libéré. A la demande de la commune, l'établissement public foncier PACA a acquis deux parcelles voisines appartenant aux familles Teisseire et Henche. Ainsi le programme immobilier confié au Logis familial varois permettra-t-il de créer 60 logements locatifs sociaux si précieux à nos jeunes actifs au début de leur vie professionnelle

> Repères :

Novembre 2014 : Dépôt du permis de construire

1^{er} semestre 2015 : Transfert des services au pôle administratif et culturel et cession de la parcelle communale au logis familial varois

2^{ème} semestre 2015 : Démarrage des travaux

2016 : livraison



L'hôtel de ville

Le schéma hydraulique pluvial

Les aménagements nécessaires à la bonne évacuation des eaux de pluie et de ruissellement sont décrits dans un "schéma hydraulique". Les travaux à réaliser sur le bassin versant du ruisseau de Sainte Christine et du Cubertix ont fait l'objet d'une étude en 1996 mais n'ont jamais été réalisés. Pourtant, la bonne gestion de ces eaux pluviales est une véritable nécessité pour la commune. C'est pourquoi elle a confié en 2014 une nouvelle étude au cabinet d'experts Ingérop afin de prendre en compte l'évolution de l'urbanisation depuis vingt ans.

Le diagnostic montre que des infrastructures comme l'autoroute A57 ou la voie ferrée forment des obstacles à l'écoulement des eaux. Il montre aussi que les ruisseaux ont des capacités insuffisantes sur certains tronçons.

L'étude préconise le recalibrage de ces ruisseaux et la création de bassins de rétention permettant de stocker temporairement le surplus d'eau de ruissellement. L'ensemble va permettre de supprimer les débordements notamment vers les habitations en amont de l'A57, sur la RD 58, sur le chemin des Laugiers, sur le chemin de Sauvebonne et au droit des zones urbanisées en aval du chemin de la Diligence.



Curage des ruisseaux

Joseph FINO
Adjoint à l'Urbanisme



Danièle RAVINAL
Adjointe aux Finances



OPAH "cœur de ville"

La commune a engagé en partenariat avec l'Etat (l'Agence Nationale de l'Habitat), la Région et le Département, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Ce programme, qui se déroule sur 3 ans (2014/2016), a pour objectif la rénovation de 90 logements situés dans le périmètre du centre ancien (45 propriétaires occupants et 45 propriétaires bailleurs) pour un budget total de 2,3 millions d'euros dont 620 000 euros à la charge de la ville. Ce dispositif d'aides vise à encourager les efforts en matière de rénovation de l'habitat privé ancien : reconverter des biens vacants, remettre aux normes des logements inconfortables, créer des logements de qualité à des loyers accessibles, adapter les logements aux difficultés liées au vieillissement ou au handicap, enfin agir en faveur des économies d'énergie. Les aides financières peuvent couvrir de 45 à 80 % des dépenses éligibles, selon les revenus ou le montant du loyer.

Afin d'accompagner les propriétaires dans l'élaboration de leur dossier, la commune a missionné une équipe de suivi-animation. Elle se compose de 5 personnes dont un architecte, un diagnostiqueur thermique et une chargée d'opération (présente tous les mercredis, jeudis et vendredis au centre technique municipal).

Le 6 novembre dernier s'est tenue une réunion publique en présence des acteurs et de la CAPEB (Confédération des Artisans et des Petites Entreprises du Bâtiment) destinée à présenter le dispositif aux propriétaires concernés ainsi qu'aux artisans du secteur.

A noter que 3 propriétaires occupants et 9 propriétaires bailleurs représentant environ 30 logements dont la moitié est vacante, ont déjà déposé un dossier actuellement à l'étude.

**Renseignement auprès de Priscilla Quipourt au :
04 94 13 82 52**



La réunion publique OPAH



Le chantier du square du docteur BRUN

L'avenue de la Liberté

Il s'agit là d'une opération d'ensemble de requalification d'un axe de la commune devenu majeur après la mise en sens unique de la rue de la République. Ce chantier est constitué de plusieurs phases dont la première a déjà été réalisée avec la réfection du parking du boulo-drome, l'acquisition de la propriété Mandon, sa rénovation dans le but d'accueillir le Secours Populaire et Gapeau FM ainsi que la création d'un nouvel espace associatif, la maison Yvonne et Jean Murat.



Conteneurs décorés avenue du 6^{ème} RTS

La deuxième phase est en cours. Elle comprend la réfection de l'avenue entre le pont du Gapeau et l'église Saint-Jean-Baptiste ainsi que de la création du square du Docteur Brun, ancien maire de la commune. Ces travaux participent à la mise en valeur du Gapeau.

A venir enfin, la création d'un espace paysager et l'installation de conteneurs à ordures ménagères enterrés sur le terrain de l'ancienne propriété Mandon ainsi que la réfection de l'avenue entre le parking Rezzonico et le rond-point de l'Olivier (Face à l'espace associatif Autran). L'aménagement des berges du Gapeau se poursuivra jusqu'au giratoire de la Médaille Militaire avec un projet immobilier sur une parcelle communale, avenue des Aiguiers.



Cérémonie de remise des écharpes pour les nouveaux jeunes élus

Conseil Municipal des Jeunes et des Enfants (CMJE)

Les élections se sont déroulées du 13 au 18 octobre pendant la pause méridienne. Composé d'une trentaine de jeunes, ce conseil est élu pour un mandat de 2 ans, renouvelable par tiers tous les ans. Nos jeunes conseillers sont des acteurs actifs de la vie de la commune, les porte-paroles de leurs camarades et de leur quartier. Ils réalisent des actions pour améliorer la vie Solliès-Pontoise.

Trois commissions ont été créées : "Festivités et Sécurité", "Sports" et "Solidarité et Communication". Durant l'année qui s'achève, le CMJE a organisé des rencontres inter-générationnelles avec la maison de retraite des Figuiers, un loto au mois de janvier et un tournoi de pétanque au mois de mai.

Lors de la Semaine Bleue, ils ont participé à une journée au muséum d'histoire naturelle, suivi d'un pique-nique au Mourillon et d'une rencontre avec le service jeunesse au mini-golf.

Ils sont par ailleurs les journalistes reporters de la tribune du CMJE qui est publiée 3 fois par an et distribuée dans les écoles. Ils ont, comme chaque année, participé à de nombreuses cérémonies patriotiques. Nos jeunes élus sont fiers de leur démarche citoyenne qui leur permet de faire leurs premiers pas dans la démocratie.

Au centre aéré

> Les nouveaux élus

Kélia Barré, Giovanna Bercy, Youna Bottrel, Renaud Combes, Eva Constant, Sacha Derhée, Jonathan Froget, Romane Lefer, Margaux Leporcq, Victoire Robert, Mattéo Ruiz et Alexandre Tiberti.

> Les anciens élus

Loélia Arnal, Meyline Combes, Alexis Contri, Maelys Coten, Lorenzo Donteville, Amy Gauthier, Océane Grousset, Laurine Iotti, Gabrielle Kochmann, Maxime Léopold, Théo Merce, Elia Morel, Adam Poppa, Roman Raybaud et Alexia Tabu



Vacances actives à la Débrouille



Espace jeunesse



Apprentissage aux arts martiaux



Les plus jeunes font aussi la fête

La réforme scolaire à Solliès-Pont

Depuis maintenant plus d'un an, l'équipe municipale ainsi que les agents du Pôle Famille Sport Solidarité se sont engagés dans une grande réflexion concernant l'application de la réforme des rythmes scolaires pour les enfants de la commune. Cette réflexion s'est faite en partenariat avec les acteurs locaux de l'éducation nationale et, les parents d'élèves afin que tous se rencontrent, échangent et proposent une organisation qui respecte le rythme des enfants mais aussi les impératifs familiaux.

A l'issu de ces rencontres, la commune a établi un Projet Educatif de Territoire avec un cahier des charges précis à respecter. Une fois le projet validé, chaque école a été déclarée en Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) règlementés par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et la Protection Maternelle Infantile. Ces 2 organismes de contrôle garantissent ainsi un accueil de qualité respectant des normes d'encadrement et un accueil dans des conditions d'équipements strictes.

La volonté est donc clairement affichée par la municipalité : assurer l'encadrement des activités par du personnel qualifié afin de garantir des conditions d'accueil et de sécurité optimale.



Les nouvelles activités périscolaires

Le jeudi 4 septembre, marque le départ de cette organisation orchestrée par Sébastien Escaron coordonnateur communal pour près de 700 enfants. L'objectif est affiché : proposer aux enfants des animations mises en place par 70 professionnels environ avec pour finalité la découverte de plusieurs activités qu'ils n'auraient pas eu le loisir de connaître sans cette réforme.



Après-midi détente à la crèche

Lors du premier cycle, 2 associations en moyenne intervenaient dans chaque école. Ainsi, pour le volet sportif, les enfants ont découverts le rugby, le judo, la pétanque, le base ball, la capoiéra, le tennis, la gymnastique, le qi qong, les échecs. Pour le volet artistique, les enfants ont pratiqué la danse, la musique, le dessin et le théâtre. Certains d'entre eux ont même sauté le pas en pratiquant régulièrement l'activité découverte puisqu'on dénombre 15 licences prises dans les différentes associations. De leur côté, les animateurs et les ATSEM ont eux aussi mis en place des activités sportives comme la découverte du basket-ball, du tchouk-ball, des jeux sportifs collectifs et des activités manuelles telles que le scrapbooking, la création de mandala, de la pâte à sel, des décors, des masques et bien d'autres activités encore.

Une ville qui a du talent



Kélia, tout sourire

“Mon séjour à Barcelonnette je me suis amusée c’était super. J’ai passé des jours merveilleux : rafting, karting, balade dans l’eau, mais je n’ai pas fait “la boom”, j’étais malade. J’avais des animateurs géniaux et une directrice trop sympa, qui nous mettait tout le temps la musique dans la voiture. J’en ai gardé un très bon souvenir, Merci pour tout.” Kélia

■ Les vacances de Kélia

Depuis plusieurs années le Lions club de la Vallée du Gapeau offre par l’intermédiaire du programme VPA (Vacances Plein Air) deux semaines de vacances à des enfants qui en sont privés depuis toujours. Cette année, Kélia, Cassandra et Hugo, trois jeunes Solliès-Pontois, ont été sélectionnés pour un séjour à Barcelonnette pour les deux filles et au Logis du Pin pour le garçon.

VPA est une main tendue des Lions de France pour aider les enfants dans les familles en difficulté. Depuis sa création en France, plus de 30 000 enfants ont connu de vraies vacances à la mer ou à la montagne, dans des centres agréés par le Ministère de la Jeunesse.

Ils y ont pratiqué baignade, activités nautiques, randonnées, découverte de la faune et de la flore, jeux et activités de plein air, équitation, construction de cabanes... Pour financer cette action, le Lions club de la vallée du Gapeau a tenu durant la fête de la figue, un stand vendant des tartes à la figue confectionnées par le pâtissier Pastor de Hyères.

■ Les 60 ans de l'école de Musique

L'école de musique de la Vallée du Gapeau fêtera ses 60 ans en 2015. Elle accueille une centaine d'élèves provenant de Solliès-Pont et des communes avoisinantes. Les locaux de l'association mis à disposition par la ville sont situés au cœur du groupe scolaire Astoin, Moulin et Houart-Sauvat.

La commune aménage actuellement des salles de cours insonorisées et un auditorium. L'équipe pédagogique est constituée de professeurs diplômés et d'un directeur technique. Les options proposées sont au nombre d'une dizaine autour des instruments à cordes, à vents, à percussions, ou claviers. Les inscriptions peuvent se faire tout au long de l'année. Les cours de solfège sont collectifs, par niveau et se déroulent le mardi entre 17 heures et 20 heures. Les élèves ont la possibilité de valider en fin d'année, leur niveau (instrument et solfège) devant un jury de la Fédération Française de Musique. Les professeurs animent des ateliers de musiques actuelles et de jazz. Des groupes de 3 à 7 élèves sont formés et se produisent à l'occasion des scènes ouvertes devant un public dans une ambiance familiale. Permanence le samedi de 9 heures à 13 heures (06 09 08 58 92).



A l'occasion du 11 novembre dernier

■ L'appel de la Lyre

La Lyre de Solliès-Pont anime les cérémonies patriotiques grâce à l'engagement de musiciens bénévoles et du soutien de la Municipalité.

Cependant, la dimension de cette Lyre n'est pas en adéquation avec la taille d'une commune comme Solliès-Pont. La Lyre manque de musiciens bénévoles : tambours, clairons, trompettes, clarinettes, saxophone, trombones et basses.

Contact :

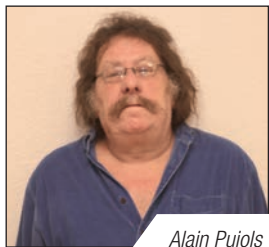
Denis au 06 84 9 18 03 ou Johan au 06 62 05 11 18.

Les prochains rendez-vous :

Vendredi 19 décembre à 20 h : Concert de Noël en l'église St-Jean-Baptiste avec l'ensemble vocal de Méounes. Samedi 24 janvier 2015 et 14 février à midi : Scène ouverte dans les locaux de l'école. Mars : Gala professeurs et élèves à l'occasion de la commémoration des 60 ans de l'école de musique. Samedi 15 avril : Scène ouverte sur la place du général de Gaulle. Mi-juin : Gala de fin d'année et le dimanche 21 juin : Fête de la musique.



■ En 1931, une communauté espérantiste s'établit à Solliès-Pont



Alain Pujols

Le 15 juillet dernier, le maire de Solliès-Pont a reçu une lettre écrite de Berlin par madame Boukje Mollena. Celle-ci était la petite nièce de Sipke Stuit, originaire comme elle de Hollande. Cette dame souhaitait des précisions concernant son grand-oncle qui s'était arrêté dans notre commune en 1931, une étape au cours

d'un voyage à travers la France, qu'il effectua en tirant une charrette qui lui servait aussi d'abri. Elle ajoutait que son parent qui était naturiste, pacifiste et espérantiste, avait été accueilli à Solliès-Pont par une petite communauté d'espérantistes qui avait élu domicile au quartier des Bancaous.

Se souvenant que le docteur Montloup connaissait cette société originale pour en avoir soigné les derniers membres, notre maire mis celui-ci en contact avec madame Mollena pour une rencontre qui eut lieu le 25 juillet. **Monsieur Alain Pujols** qui lui aussi s'intéressait à l'histoire de cette communauté dont il partage les idées pacifistes et libertaires, a accompagné Boukje Mollena dans son pèlerinage. Il nous fait revivre cette intéressante parenthèse dans le passé récent de notre commune.

Au carrefour des années 30, **Joseph Estour** créa un lieu de rencontre à Solliès-Pont qui accueillait des personnes de différentes nationalités et de différentes origines mais qui toutes partageaient le même idéal qu'elles voulaient mettre au service d'un monde nouveau qui restait à construire. Ainsi s'installa une petite communauté dont les membres, respectueux de l'environnement, pratiquèrent le naturisme sur les berges du Gapeau en adoptant une alimentation végétarienne. Pacifistes et partisans de l'auto gestion, ils cultivaient les valeurs issues du socialisme libertaire qui prônaient l'épanouissement de l'individu en dehors de toute contrainte, de toute autorité hiérarchique, de toute exploitation capitaliste et de toute organisation étatiste.

Ces anarchistes pratiquaient **l'espéranto**, la langue universelle créée par Zamenhof pour abattre les barrières linguistiques entre les individus.

C'est sous **l'étoile verte espérantiste** ornant le fronton d'une petite maison préfabriquée selon un concept établi par Joseph Estour dont on devine le nom écrit autour de l'étoile, qu'a été photographiée Boukje Mollena qui tient dans sa main le livre où elle retrace la visite de son grand-oncle, espérantiste affirmé, à la communauté libertaire de Solliès-Pont, il y a 84 ans.

A ses côtés se tient, souriante, Mireille Ginier qui est née et qui a été élevée dans cette petite maison où habita également René Gieure, un Solliès-Pontois aujourd'hui disparu. Cyclotouriste, espérantiste, libertaire et objecteur de conscience, il fut incarcéré comme insoumis avec Jean Giono à la déclaration de guerre en 1939.



René Gieure

Plus de 80 ans après, l'histoire de Sipke Stuit a permis d'évoquer cette petite communauté qui a pratiqué un mode de vie autant original que décalé pour notre population que caractérisait alors une forte ruralité et une certaine tradition conservatrice.

Le rêve utopique de ces quelques hommes et femmes n'en est que plus respectable. Malgré sa brièveté, l'existence de cette société libertaire et espérantiste s'inscrit pleinement dans l'histoire de notre commune qui en conserve un souvenir émouvant.



Boukje Mollena aux côtés de Mireille Ginier

Commerces



Les nouveaux arrivants

Jean-Pierre COIQUAULT
Adjoint au Commerce et Artisanat

Bienvenue aux nouveaux commerçants



Crêperie "La Galette"
46, rue de la République
04 94 31 43 13



"Des fleurs et moi"
39, rue de la République
04 94 28 88 83



"Le jardin de Marie"
Rue Gabriel Péri
06 59 42 68 39



"Palm Coiffure"
Le Liberté - Chemin de l'Enclos
04 89 66 91 36



"Inter 421"
Galerie Intermarché
04 94 12 76 72



"Boulangerie Banette"
18, rue Notre-Dame
09 50 75 34 79



"Boulangerie - Pâtisserie"
23, avenue Général Magnan



"Auto Ecole du Soleil"
117, rue de la République
06 78 61 06 53



"KyBoot"
B21, avenue du Lion - Espace Cadenet
04 94 48 29 25

Démocratie Participative



Démocratie participative : création de deux comités consultatifs

Le conseil municipal du 13 novembre a validé la création de 2 comités permettant de consulter les citoyens à propos de deux problèmes importants.

Le comité consultatif concernant la construction d'un collectif de 41 logements à proximité immédiate de l'école Jean Moulin s'est réuni le jeudi 19 novembre à l'espace Sainte Christine pour recueillir les avis des différentes parties intéressées, c'est-à-dire les représentants des enseignants (directrices d'écoles et l'inspectrice d'académie) quelques délégués de parents d'élèves ainsi que deux habitants riverains.

Après avoir présenté le projet immobilier, les élus, les fonctionnaires ainsi que Var Habitat, maître d'ouvrage représenté par son directeur pour le Var, ont participé à un débat constructif concernant la maîtrise de la sécurité ainsi que la limitation des nuisances induites par le chantier qui seront l'objet d'une concertation permanente et continue jusqu'à la livraison de l'immeuble en 2016.

Cette initiative complète utilement les réunions publiques déjà réalisées et répond aux légitimes inquiétudes qu'a suscité, de façon parfois excessive, la construction de cet ensemble qui permettra une offre de logements dont notre population a tant besoin.

La création du comité consultatif pour informer la population de la situation de Solliès-Pont au sein de la Communauté de communes de la Vallée du Gapeau (CCVG) a pour objet de faire connaître les difficultés rencontrées par notre ville au sein de cette instance qui a été profondément affectée par le départ de La Crau en 2009 qui a amoindri ses capacités financières et son poids démographique. Solliès-Pont avec 12 000 habitants est ainsi devenue la commune la plus peuplée de l'intercommunalité et son principal contributeur financier avec La Farlède.

Pendant 6 ans j'ai constamment travaillé pour servir l'intérêt intercommunautaire, Solliès-Pont ayant en effet piloté la quasi-totalité des projets intercommunaux réalisés depuis 2008 comme le Plan Local de l'Habitat et la réanimation du Comité Intercommunal de Sécurité et de Prévoyance de la Délinquance. Nous avons également participé très activement à la création d'importantes structures sportives comme le nouveau terrain sportif intercommunal des Sènès et l'extension du gymnase Saint-Cast à Solliès-Pont...

C'est ce que certains élus de l'opposition ont qualifié de volonté d'hégémonie exprimant un ego démesuré, ceux-là mêmes qui ont voté contre notre commune en soutenant la nouvelle gouvernance élue au conseil communautaire du 14 avril qui a vu accéder à la présidence un candidat non maire, c'est à dire le 1^{er} adjoint de La Farlède, alors que la 1^{ère} vice-présidence revenait au maire de Belgentier, 1^{er} magistrat de la commune la moins peuplée, dont l'action intercommunale a été des plus effacées jusqu'à présent.

Solliès-Pont est représenté au bureau par son seul maire, alors que La Farlède y compte deux membres, son maire et le président de la CCVG, celui-ci ayant refusé à Solliès-Pont un 2^{ème} poste de vice-président, une demande pourtant légitime, formulée afin d'établir un meilleur équilibre des représentations communales.

Il est particulièrement regrettable que Solliès-Pont subisse les effets des "arrangements entre amis" qui ont amené une gouvernance issue de tractations affligeantes où l'intérêt communautaire a été particulièrement absent. Cette situation perdure depuis 1995, depuis la fondation de la CCVG qui a valu à notre commune d'y être dès le début sous représentée et injustement minorisée, alors que les trois plus petites communes, Belgentier, Solliès-Ville et Solliès-Toucas y exerçaient une domination excessive et injustifiée avec le cumul des

premières places au sein de l'intercommunalité et du poste de conseiller général ! C'est une situation que je n'ai pas acceptée, à l'inverse de mes prédécesseurs.

Ce ressentiment a été avivé le 14 avril par le vote contre sa commune, et donc contre Solliès-Pont, du représentant du groupe minoritaire de gauche. Pour se justifier, ce dernier ne fait que reproduire les mauvaises raisons qui ont conduit les autres communes à établir une gouvernance qui pour être légale n'en est pas moins illégitime car non représentative de l'importance, des apports et des compétences des différentes parties. Ces dysfonctionnements seront portés à la connaissance du comité consultatif pour amener une réflexion sur la réforme territoriale et déterminer les bons choix.

Docteur André Garron

Commission CCVG

Le comité consultatif est constitué de représentants d'associations :

Marie-Christine Pecheral (Office de Tourisme), Daniel Benintendi (Lions Club), Thierry Bousquet (Rotary Club), Claude Lambert (Secours Catholique), Christian Totiopoulos et Eric Patronne (RCVG), Dominique Boisteaux (UGCS), Raymond Biamonte (Comité de Jumelage), Pierre Bonardi (Vieux travailleurs), Sabine Bodino (L'Atelier), David Picault (ESSF), Patrick Roux (Tennis-Club), Wilfried Poigny-Toplan (Association des commerçants), Maurice Gonin (Groupement interprofessionnel de la Poulasse), des personnalités de la société civile : Joseph Bortoli, Njia Hammou-Ouadi, Gérard Boetti, Nathalie Mauvais, Jacques Grimard, Marie-Christine Rosfelder, Jacques Hourdin, Florence Soldano, Jean-Noël Maccani, Pascal Carvin, Antoine Fabre, Alain Marcel et Michel Bareyre, des élus : Danièle Ravinal, Joseph Fino, Joëlle Laks, Thierry Dupont, Philippe Laureri, Marie-Pierre Capela, Jean-Paul Boutier, Régis Chevrot et René Grisolle.

Commission "Marcel Pagnol"

Ce comité sera composé de représentants du monde enseignant et de parents d'élèves des écoles Jean-Moulin, Emile-Astoin et Houart-Sauvat, de riverains, Jacqueline Patriti, Francette Audibert et Georges Bristot, de deux élus, Marie-Pierre Capela, adjointe aux écoles et Joseph Fino, adjoint aux travaux.



La réunion de la commission "Marcel Pagnol"

GROUPE "SOLLIÈS-PONT BLEU MARINE"

Régis Chevrot // Christelle Cholley

//// //// + 13% : voilà la réalité constatée par bon nombre d'entre-nous sur la taxe foncière 2014. Certes les taux sont inchangés, mais l'augmentation des bases (merci l'UMPS) provoque la flambée continue de ce que l'on paie d'années en années. Pris dans le goulot d'étranglement de la fiscalité et de la dette de notre nation (qui coûte tous les ans en intérêts la totalité du produit de l'impôt sur le revenu), les ménages souffrent. Notre position constructive au sein du Conseil municipal de Solliès-Pont assure à nos concitoyens une représentation, une parole et l'assurance d'aider l'exécutif à tendre vers le bien commun. Par

exemple, notre opposition aux nouveaux rythmes scolaires, Certes la municipalité, contrainte d'appliquer des lois faite à la hâte, a su prendre le moindre mal afin que les familles ne soient pas impactées pour l'instant. Mais la leçon reste que le socialisme est déphasé avec ce que vivent nos concitoyens : le coût des activités périscolaires dont personne ne voulait reste à la charge de la commune. Remarquons enfin qu'à l'occasion du dernier Conseil, nous avons accepté qu'une arène prenne le nom de Robert Schuman, pourtant père-fondateur de l'Union européenne, précurseur pour démembrer notre pays et imposer des règles qui

ruinent notre économie, notre identité et notre avenir. Mais en choisissant d'apposer ce nom à une impasse, nous avons préféré y voir un clin d'œil de l'équipe en place à celles et ceux qui, en mai dernier, ont eu le courage par leur vote de réaffirmer que l'Union européenne n'est jamais qu'une impasse. Tout le monde n'a pas le sens de la dérision, mais avouez qu'il vaut mieux toujours en sourire...

Quant à notre permanence "en Mairie", elle sera assurée, pour l'instant, en centre ville dans le bâtiment de la bibliothèque, sur rendez-vous au : **06 09 58 75 93**

GROUPE "PLUS PROCHE POUR ALLER PLUS LOIN"

René Grisolle // Aude Mairesse

//// //// Neuf mois, c'est le temps qui nous sépare aujourd'hui de l'élection municipale de Mars 2014. J'ai mené une campagne, entouré de mon équipe et porteur d'un projet pour Solliès-Pont, au-delà des clivages politiques traditionnels. Je n'ai pas été épargné, et je remercie très chaleureusement tous ceux qui m'ont accordé leur confiance à l'occasion de ce scrutin. Merci à vous. Aujourd'hui je siége au conseil municipal, dans les rangs de l'opposition, et toujours résolu à défendre mes convictions. Je suis un enfant de Solliès-Pont, mes racines sont dans cette ville, et mon engagement auprès de ses habitants n'est ni une lubie ni une distraction. J'ai développé tout au long de ma campagne un projet pour Solliès-Pont et ce sont ces orientations que je défends toujours aujourd'hui. Je voulais une politique d'investissement mesurée et inscrite dans le temps, une politique qui restaure les liens entre les quartiers et le centre ville et fasse de Solliès-Pont une ville où il fait bon vivre, au lieu de

la cité dortoir qu'elle est en train de devenir. Malheureusement nous ne voyons que délires financiers et projets hasardeux qui assèchent les finances de la commune. Lors du conseil municipal du 19 septembre le maire s'est dit inquiet de la conséquence de la baisse des datations de fonctionnement et estime que la commune va être confrontée à des difficultés financières. Il fallait être prévoyant et inscrire les travaux dans le temps. Cette crise était prévisible. Les autres communes sont passés d'un budget d'investissement de l'ordre de 30 % à 15 % nous à Solliès-Pont le maire à fait l'inverse. Je voulais une collaboration étroite et productive entre notre ville et nos voisins de l'intercommunalité. L'importance démographique de Solliès-Pont et sa géographie nous placent au centre du territoire de la communauté de communes de la vallée du Gapeau (CCVG). C'est pour notre ville une chance et une opportunité qu'il faut saisir et exploiter. Mais au

lieu de cela, notre Maire, privilégiant son ego et ses ressentiments personnels au détriment du bien commun, nous isole chaque jour un peu plus, alors que l'heure est partout à la mise en commun des ressources et des moyens. Autant d'exemples qui me renforcent dans mes convictions et le bien-fondé de mon action. Ma position de conseiller municipal d'opposition me réduit pour l'heure au rôle de spectateur de l'action municipale. J'ai besoin de vous pour nourrir notre opposition. J'ai besoin de vos idées, de vos réflexions et de vos projets et c'est ensemble que nous deviendrons les acteurs de la vie politique de Solliès-Pont.

"Le succès n'est pas définitif, l'échec n'est pas fatal, ce qui compte est de continuer" (Winston Churchill).

Merci encore à tous ceux et celles qui m'ont apporté et me gardent leur confiance.

GROUPE "ENSEMBLE CONSTRUISONS L'AVENIR"

Jean-Paul Boutier // Céline Mandon-Bonhomme
Jacques Davignon

RYTHMES SCOLAIRES

La commune a mis en place les nouveaux rythmes scolaires et il n'est pas vain de rappeler les raisons de cette réforme : les écoliers français avaient le plus faible nombre de jours de classe des 34 pays de l'OCDE (144 jours contre 187 en moyenne), par contre avec six heures quotidiennes d'enseignement ils avaient les journées les plus longues. Tout le monde est, pardon, était d'accord pour dire que les mauvais résultats de nos enfants à l'école étaient dus en partie à cette surcharge de travail quotidien sans oublier les rythmes annuels et les programmes. Rechercher l'équilibre des rythmes éducatifs est donc un des facteurs de la réussite scolaire de nos enfants. Dans cette optique le décret prévoit de répartir les 24 h d'apprentissage sur 9 demi-journées au lieu de 8.

Malheureusement l'organisation qui prévoit (comme à Solliès-Pont) de regrouper les T.A.P. sur un après-midi va à l'encontre de cet objectif d'équilibre puisque 3 journées comportent toujours 6 heures d'apprentissages fondamentaux.

De même on ne peut que regretter que ces T.A.P. ne soient pas gratuits. Espérons qu'avec le temps

et l'expérience l'intérêt de nos enfants sera pris en compte et que l'esprit de la réforme sera enfin respectée, d'autant que l'Etat a reconduit le fond d'amorçage jusqu'en 2015-2016.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DU GAPEAU

Monsieur le maire ne décolère pas après son échec à la présidence de la communauté de communes, mais peut-il s'en étonner ?

Sa violente diatribe contre les élus des autres communes ne pouvaient qu'aboutir à ce résultat. Cet épisode malheureux ne doit empêcher Solliès-Pont de profiter des bienfaits de l'intercommunalité qui a pour objectif soit la gestion commune de certains services publics locaux (ramassage des ordures ménagères, transports urbains...) et la conduite collective de projets de développement local ce qui correspond à une intercommunalité de gestion, soit la réalisation d'équipements locaux, de manière à mieux répartir les coûts et à profiter d'économies d'échelle ce qui est une intercommunalité de projet. Ce deuxième objectif étant le plus difficile à mettre en œuvre et le plus

important. Pour atteindre ces buts il est nécessaire qu'une certaine harmonie règne entre les communes et qu'une véritable concertation permette d'aboutir à des compromis où chacun y trouve son compte. La culture du conflit n'a jamais permis de trouver des solutions acceptables par tous.

Monsieur le maire a voulu la création d'un comité consultatif concernant la communauté de communes de la Vallée du Gapeau, instance de concertation et d'information chargé de réfléchir sur la place de la commune au sein de l'intercommunalité.

On ne peut qu'adhérer à une mesure qui permet à des membres de la société civile, à condition qu'ils représentent vraiment la diversité et la pluralité des citoyens, de participer à la vie communale. Ceci dit la crédibilité de cette commission dépendra de la manière dont elle pourra travailler en toute objectivité et sans arrière-pensées. Elle doit servir à éclairer les élus dans leur action au sein de la communauté de communes pour défendre les intérêts de Solliès-Pont sans ostracisme vis-à-vis des autres communes.



Jean-Claude LE TALLEC
Adjoint au Protocole

Mariages*



- Pierrette PORTAL et Dominique PEDRETTI : NOCES DE DIAMANT
- Stéphanie SANCHEZ et Jean-Mikaël CLEMENCEAU
- Anne BRUAS et Vincent BÉJÀ
- Julie RIBEYRON et Cyrille CHABRE
- Mélodie HUE et Julien DESVIGNE
- Virginie LACROIX et Thomas CHERMEUX
- Aurélie PIN et Guillaume MONGE
- Laéttitia AUBRY et Didier SIMON
- Sandrine MOTOS et Anthony DEBRARD
- Julie MARCHIO et Ronan JOPECK
- Stéphanie FLORINI et Sébastien GATEY
- Julia CANDELA et Xavier TIDJANI
- Patricia TOUSSAINT et Serge VALCKE
- Marie PETIT et Renaud GOMBERT
- Laurence SALOMON et Christian MONTEIRO
- Jessica REBELO et Jérôme ISRAËL
- Sandrine SCHERER et Julien D'ORIANO
- Agnès CASTAGNIER et Jean-Philippe GALLARD
- Nathalie HERNANDEZ et Vincent VIELH
- Alicia DI COSTANZO et Mickaël BERNARDI
- Cindy BOUVEUR et Benjamin DUTTO

Naissances*

- Quentin MORELLI
- Lilia DEVILLERS
- Lya DALEYLEDEN
- Iness JAGER
- Alicia DESVERNAY
- Sacha ROBERT

Décès*

- Christine MINARD épouse GINIER
- Jean LUCIDO
- Michèle CHARBONNIER épouse ISNARD
- Franco PAGANI
- Augusta BOUFFIER veuve ROUX
- Christian GARCIA
- Odile TROULLIER
- Alain JAKUBOWSKI

Parrainages civils*

- Lana SIMON
- Evan BLAIS
- Gabain DREVET LUNGERI
- Séréna VARENNE BELTRAN
- Valena GALLARETO TORRE
- Jalis et Elian COMBES

Les Solliès-Pontois sont formidables

Il est 13 h 30, des Solliès-Pontois sont paisiblement installés à la terrasse d'un café, place du général de Gaulle. Un samedi 13 septembre qui aurait pu être comme les autres sauf que ce jour là une fumée s'échappe de l'église voisine.



N'écouterant que leur courage deux d'entre eux se précipitent et constatent un début d'incendie contre le premier pilier. Toute la réserve de cierge est en feu et celui-ci a gagné l'écran de télésurveillance au dessus. Après avoir prévenu les pompiers, nos valeureux citoyens ont commencé à circonscrire le sinistre avec les moyens du bord, un extincteur et des seaux d'eau qu'ils vont puiser à la fontaine. Les pompiers poursuivront leur action jusqu'au soir afin d'évacuer les fumées toxiques et permettre ainsi que la messe dominicale du lendemain puisse être célébrée. Félicitations à tous ces héros d'un jour, leur bravoure aurait bien mérité que l'on brûla un cierge pour eux.

Université du Temps Libre

L'Université du Temps Libre propose toute l'année des conférences et des ateliers accessibles à tous publics, sans condition d'âge ni de diplôme, assurés par des intervenants qualifiés, disponibles, animés par le désir de transmettre leur savoir dans différents domaines : musicologie, cinéma, philosophie, littérature, physique, économie.....

Le programme complet sur www.univ-tln.fr ou par téléphone au **04 94 46 75 28**

*NB. Les personnes citées ci-dessus ont donné leur accord pour paraître dans le bulletin municipal ; pour les décès, l'accord est donné par la famille.



NOËL À SOLLIÈS-PONT

Du 17 au 28 DÉCEMBRE
2014

Patinoire
Sculptures sur glace
Parade
Son et lumière
Marchés
Concerts
Animations
Cinéma

Renseignements 04 94 13 58 13

Site : www.ville-sollies-pont.fr

Réalisée par le service infographie de la mairie de Sollies-Pont

